

Rappel des thèmes d'actions et de leurs sous-défis :

- 1 LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**
 - 1.1 – Mettre en place une trame verte et bleue à l'échelle provinciale
 - 1.2 – Tendre vers une autonomie alimentaire en agriculture durable
 - 1.3 – Prendre soin de la qualité de la vie
 - 1.4 - Mieux produire et distribuer les énergies renouvelables
 - 1.5 - Boucler les flux de matière dans une perspective d'efficacité des services collectifs et des industries
- 2 L'URBANISME BAS-CARBONE**
 - 2.1 - Accueillir ensemble 47 300 nouveaux ménages d'ici 2040 dans de bonnes conditions
 - 2.2 - Conforter toutes les centralités et mettre en place une politique de renouvellement urbain en ville et dans les campagnes
 - 2.3 - Construire la ville dense autour des pôles de transports collectifs du territoire
 - 2.4 - Refaire vivre un patrimoine bâti par la rénovation énergétique
 - 2.5 - Produire un habitat accessible à tous
- 3 LA REGENERATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**
 - 3.1 - Faire de la reconversion des friches un facteur d'attractivité et de développement économique
 - 3.2 - Positionner Liège comme une place tertiaire attractive à l'échelle de l'Eurégio
 - 3.3 - Renforcer le marketing et la promotion de l'offre d'accueil économique
- 4 UNE OFFRE TOURISTIQUE PROVINCIALE RENFORCEE**
 - 4.1 - Affirmer Liège comme une destination city-break à travers une mise en valeur originale et moderne de l'offre culturelle existante
 - 4.2 - Faire de l'eau un facteur d'attractivité en province de Liège
 - 4.3 - Parier sur une province nature et rurale, vaste terrain de loisir de plein air
 - 4.4 - Développer le positionnement MICE pour plus de retombées économiques et médiatiques
- 5 LA MOBILITE DURABLE**
 - 5.1 - Maîtriser et mieux gérer la demande en déplacements
 - 5.2 - Faire du covoiturage un mode de déplacement à part entière
 - 5.3 - Se recentrer sur le réseau ferroviaire
 - 5.4 - Organiser des lignes de bus rapides et/ou structurantes
- THEME D'ACTION TRANSVERSAUX**
 - 1 - Renouveler les pratiques de gouvernance
 - 2 - Consolider les coopérations transfrontalières